

# Protocole de mise en place des aides dans le cadre du pôle de ressources

Elève rencontrant des difficultés cognitives ou de comportement **persistantes**

Aménagements pédagogiques mis en œuvre par l'enseignant dans la classe et au sein de l'école

Aide d'un CPC pour différenciation pédagogique et aménagements (protocole élèves perturbateurs...).

Projet Personnel de Réussite Educative

Demande d'aide au Pôle de ressources (cf. fiche)

## Appuis à l'enseignant

## Aides à l'élève

### Accompagnement par le RASED

- Ajustement et évolution du PPRE. (Protocole des élèves perturbateurs dans la classe, autres difficultés...)
- Aide à l'élaboration et la mise en œuvre du PAP en lien avec la médecine scolaire et/ou les services de soins.
- Aide au suivi du PPS en lien avec l'enseignant référent.

Aide d'un CPC pour différenciation pédagogique.

Autres appuis : MSI, enseignant référent...

Rédaction du projet global d'aide **en cohérence** avec le travail conduit dans la classe

Aides par :  
- psychologue scolaire  
- maître E  
- maître G  
- autres...

Actions de l'enseignant et indicateurs d'évaluation du projet en concertation avec le RASED.

Soins externalisés : orthophoniste, CAMSP, ergothérapeute ...

Autres réponses proposées par le pôle ressources (IEN, allophones, services sociaux...)

Travail avec la famille tout au long du parcours